



À Paris, le 3 octobre 2019

Carmila remporte le Grand Prix de la Transparence 2019



Carmila a remporté le **Grand Prix de la Transparence du Document de Référence pour les sociétés hors SBF 120** lors de la 10^{ème} édition de la cérémonie des Grands Prix de la Transparence organisée par Labrador, qui s'est déroulée le mercredi 2 octobre en présence de Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre, et de plus de 280 invités issus des directions financières, juridiques et conformités des plus grandes sociétés françaises.

Depuis 2008, les Grands Prix de la Transparence récompensent la qualité de l'information réglementée des sociétés de droit français du SBF120 et identifient les sociétés qui adoptent les meilleures pratiques en matière de transparence dans leurs Document de Référence, Charte éthique, brochure de convocation et site internet.

L'objectif de ces Grands Prix est de permettre aux émetteurs de mesurer chaque année au travers de 201 critères de notation objectifs et exigeants, leurs performances en matière de transparence et d'identifier les meilleures pratiques du secteur

Ce prix récompense la **clarté de la stratégie et du modèle d'affaires** de Carmila et la volonté de l'équipe de Carmila d'adopter les **meilleures pratiques du secteur** en matière de qualité de communication et d'information depuis la cotation de la société en juillet 2017.

Alexandre de Palmas a commenté : « *Nous sommes fiers de ce prix qui salue la qualité de la communication de Carmila et sa volonté d'échanger avec ses parties prenantes sur sa stratégie, ses ambitions ainsi que les résultats obtenus de manière dynamique, simple et transparente.* »

Calendrier Financier

23 octobre 2019 (après clôture des marchés) : Activité du troisième trimestre 2019

13 février 2020 (après clôture des marchés) : Résultats annuels 2019

14 février 2020 (9h00) : Réunion d'Information Financière

14 mai 2020 (9h30) : Assemblée Générale des actionnaires

29 juillet 2020 (après clôture des marchés) : Résultats semestriels 2020

30 juillet 2020 (14h30) : Réunion d'Information Financière

Contact investisseurs et analystes

Marie-Flore Bachelier – Secrétaire Général

marie_flore_bachelier@carmila.com

+33 6 20 91 67 79

Contacts presse

Morgan Lavielle - Directeur Communication

morgan_lavielle@carmila.com

+33 6 87 77 48 80

A propos de Carmila

Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 30 juin 2019, son portefeuille était constitué de 215 centres commerciaux en France, Espagne et Italie, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,4 milliards d'euros. Animées par une véritable culture commerçante, les équipes de Carmila intègrent l'ensemble des expertises dédiées à l'attractivité commerciale : commercialisation, marketing digital, specialty leasing, direction de centre et asset management.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).

Le 18 septembre 2017, Carmila intégrait les indices FTSE EPRA/NAREIT Global Real Estate (EMEA Region).

Le 24 septembre 2018, Carmila intégrait les indices Euronext CAC Small, CAC Mid & Small et CAC All-tradable.